

**Lundi 25 avril à 15 h**

**COMMISSION DE L'ENVIRONNEMENT, DE L'AMÉNAGEMENT  
DU TERRITOIRE ET DES TRANSPORTS  
(M. le Ministre Di Antonio)**

**INTERPELLATIONS ET QUESTIONS ORALES**

Philippe DODRIMONT sur l'amélioration de la mobilité à proximité des centres hospitaliers régionaux

Valérie DE BUE sur les mouvements de grève du TEC en Wallonie

Valérie DE BUE sur les difficultés budgétaires des TEC

Olivier MAROY sur les attentes de la FEBIAC concernant les politiques à mener pour le déploiement des voitures "propres"

Philippe DODRIMONT sur l'interdiction des colliers électriques pour chiens

Philippe DODRIMONT sur les bienfaits des huiles essentielles sur les chiens

Philippe DODRIMONT sur les commerces de chiens menacés en Wallonie

Philippe DODRIMONT sur le transport intensif d'animaux vivants

Philippe DODRIMONT sur la maltraitance de moutons à Auvelais

Philippe DODRIMONT sur la multiplication des cas de maltraitance animale en Wallonie

Philippe DODRIMONT sur l'accueil d'animaux abandonnés

Philippe DODRIMONT sur la réduction de la superficie des logements en Wallonie

Magali DOCK sur le rôle de la ludification dans le comportement écologique

Yves EVRARD sur les enveloppes plastiques de certains envois postaux

Philippe DODRIMONT sur les pigeons antipollution en Wallonie

Philippe DODRIMONT sur la mise en place d'un cadre législatif cohérent pour la gestion des déchets du secteur de la construction

Jenny BALTUS-MÖRES sur les périodes d'épandage de l'engrais

Olivier MAROY sur les retombées théoriques du tri des déchets en entreprises et la mise en applications de l'arrêté

Olivier MAROY sur la participation des enfants à la sensibilisation des déchets

Laetitia BROGNIEZ sur l'organisation de la formation et de l'examen en vue d'obtenir la phytolice

## **Philippe Dodrimont sur l'amélioration de la mobilité à proximité des centres hospitaliers régionaux**

Qui dit centre hospitalier dit afflux de voitures. Il est donc primordial tant pour les automobilistes que pour la qualité de vie des riverains, d'avoir une mobilité efficace à proximité de ces hôpitaux.

Dans les tiroirs depuis les années 70', le projet de création d'une bretelle d'accès de 1,7 km destinées à relier l'autoroute E313 au Centre Hospitalier Régional de Liège sort de l'ombre et suscite bien des réactions quant à sa concrétisation.

Je me suis étonné des propos du Ministre Prévot en charge des Travaux publics par rapport à la zone de réservation pour cette liaison. Alors que les riverains lui demandent de modifier le plan de secteur pour supprimer cette zone, ce dernier estime que, je cite : « *modifier un plan de secteur est extrêmement lourd et coûteux. A partir, du moment où la décision a été prise de ne pas faire la liaison E313-Citadelle, il est inutile, selon moi, de se lancer dans une telle procédure.* »

Partagez-vous la même analyse que votre Collègue ? Modifier un plan de secteur est-ce lourd et coûteux ?

Alors que l'on se replonge dans le CODT avec une volonté de simplifier les procédures et notamment celles liées aux modifications du plan de secteur, que répondez-vous aux propriétaires des terrains situés dans cette zone de réservation et qui se voient bloqués pour sans doute une éternité, dans la gestion de leur bien ?

## **Valérie DE BUE sur les mouvements de grève du TEC en Wallonie**

Ce mardi et ce mercredi, des mouvements de grève ont touché une nouvelle fois les TEC. Que ce soit à Liège ou dans la région de Charleroi, plusieurs bus ne sont pas sortis des dépôts et certaines lignes ont été, tout simplement, mises à l'arrêt.

Une nouvelle fois, ce sont les navetteurs qui sont mis en difficulté. Les étudiants qui doivent se rendre dans leur école, des travailleurs qui doivent pouvoir se déplacer jusqu'à leur lieu de travail ou encore un demandeur d'emploi qui doit pouvoir passer son entretien d'embauche sans stress préalable.

L'annonce est de nouveau tardive. C'est seulement la veille que les médias ont relayé cette information et les navetteurs se sont trouvés sans aucune information afin de préparer leur planning de la journée.

Cette grève a-t-elle fait l'objet d'un préavis ou est ce encore une grève sauvage? Quand a-t-il été déposé? Comment la population a-t-elle été avertie de ce mouvement? Cette grève a-t-elle fait l'objet de dérapage? Combien de bus ne sont pas sortis des dépôts? Combien coûteront les gênes occasionnées à la suite des plaintes des navetteurs? Quelle procédure doivent-ils suivre afin de se faire rembourser leur titre de transport?

## **Valérie Debue sur les difficultés budgétaires des TEC**

Le Groupe TEC a entériné ses comptes 2015. Les difficultés sont bien réelles pour certaines des sociétés du groupe.

Par exemple, le TEC Namur-Luxembourg a dû acter un déficit de l'ordre de 405.000 euros.

Monsieur le Ministre peut-il dresser les résultats de 2015 pour l'ensemble du Groupe ? Est-il satisfait de cet exercice ?

A regarder de près, les résultats - parfois plus que mitigés - sont la conséquence avant tout d'une diminution de l'intervention du Gouvernement. Par exemple, pour le TEC Namur-Luxembourg, on enregistre une diminution de l'intervention passant de 76.455.216 euros en 2014 à 75.678.262 euros en 2015 soit une diminution de plus d'1% alors que le contrat de service public 2013-2017 indiquait une hausse de l'intervention wallonne équivalente à l'inflation + 1%.

Selon nos informations, la situation est assez tendue au sein des TEC. Toujours au TEC Namur-Luxembourg, un quatrième plan d'économie (en 6 ans de temps...) n'est pas à écarter pour essayer de rester à l'équilibre.

Depuis l'ajustement budgétaire 2014, on sait que le Gouvernement ne désire pas respecter le contrat de service public. Une renégociation serait « en cours ». Où en sont ces discussions ? Quelle trajectoire budgétaire préconise Monsieur le Ministre ? En d'autres termes, le TEC sera-t-il refinancer à terme ?

**Olivier Maroy sur les attentes de la FEBIAC concernant les politiques à mener pour le déploiement des voitures « propres ».**

Monsieur le Ministre, nous faisons le point en janvier dernier sur la stratégie wallonne concernant le déploiement des pompes au gaz naturel et nous parlions aussi de la Flandre, notamment de sa future prime pour l'achat d'une voiture électrique.

La FEBIAC revient à la charge et pointe le manque de points de rechargement. L'industrie est prête, les technologies sont au point, de plus en plus de marques présentent des modèles électriques ou hybrides qui se démocratisent. J'en veux pour preuve le nouveau modèle de TESLA qui a son carnet de commande qui déborde...

La FEBIAC argumente aussi pour une fiscalité incitative et avance aussi l'idée de l'autorisation pour les véhicules propres d'emprunter les bandes de bus.

Comment réagissez-vous face à ces demandes du secteur ? Qu'en est-il de la fiscalité automobile, vous m'annonciez en janvier que le dossier avance chez votre collègue Lacroix. Je suppose que vous le surveillez de près. Où en est-on aujourd'hui ? Accouchera-t-on prochainement sur ce dossier ?

Vous m'annonciez également que l'accélération du déploiement des stations CNG, via la modification de la procédure d'octroi des permis a vu un projet adopté en première lecture au Gouvernement. Qu'en est-il du suivi de ce dossier ?

Vous m'annonciez aussi de nouvelles mesures dans un avenir proche concernant le CNG. Pouvez-vous faire le point sur ce dossier ?

Vous aviez l'honnêteté de me signaler qu'aucun plan n'existait en Wallonie pour le déploiement des bornes électriques. Les choses évoluent-elles ? Les choses évolueront-elles ? Laisseriez-vous le privé se charger tout seul de cet aspect important, comme vous me le laissiez sous-entendre en janvier ?

Que pensez-vous enfin de l'idée de laisser les véhicules propres emprunter certaines bandes afin d'économiser du temps dans les embouteillages ?

## **Philippe Dodrimont sur l'interdiction des colliers électriques pour chiens**

Stress, craintes, agressivité, brûlures,... autant de conséquences inhérentes au port du collier électrique pour nos chiens. Une étude auprès de 2600 vétérinaires du pays démontre que 14% des vétérinaires constatent des brûlures causées par ces colliers, 26% observent chez les chiens un sentiment accru de peur et 6% font remonter des problèmes d'agressivité.

Afin de convaincre les autorités politiques en charge du bien-être animal de mettre fin à l'utilisation de ces colliers, la Croix Bleue d'Ostende doit rencontrer le 21 avril le Ministre flamand Ben Weyts. Une rencontre doit également avoir lieu avec votre cabinet.

Quand aura-t-elle lieu ?

Etes-vous favorable à l'interdiction de vente de ces colliers ? L'Allemagne, l'Autriche et la Finlande ont déjà légiféré pour les interdire. Allez-vous suivre la même voie ?

De leur côté, les fabricants assurent que leurs produits sont inoffensifs pour les chiens, ne délivrant qu'une faible décharge. Comptez-vous les entendre également ?

Au moins 15 % des 200 chiens recueillis chaque année dans le refuge de la Croix Bleue à Ostende présentent des troubles liés aux colliers électriques. Qu'en est-il en Wallonie ? Avez-vous des chiffres à me communiquer ?

**Question orale de Monsieur Philippe Dodrimont, Député à  
Monsieur Carlo Di Antonio, Ministre du Bien-être animal sur les  
bienfaits des huiles essentielles sur les chiens**

Une équipe de vétérinaires belges a mené une étude particulière visant à améliorer le bien-être des chiens grâce aux huiles essentielles. L'expérience a été menée dans un refuge ostendais qui accueille près d'une trentaine de chiens et plus de 50 chats.

Un diffuseur d'un mélange d'huiles essentielles de lavande, bergamote et laurier a été placé dans le couloir pour s'étendre sur 300 m<sup>2</sup>. Des caméras ont filmé les réactions des chiens.

Résultats : les chiens se reposent davantage, ne tournent plus dans les cages, se couchent plus facilement.

Avez-vous eu connaissance de ce travail de recherche ?

L'équipe vétérinaire souhaiterait la transmettre à d'autres refuges et mener l'expérience sur des chats.

Soutenez-vous de telles initiatives ?

Envisagez-vous de rencontrer ces vétérinaires afin éventuellement les aider dans leurs démarches de sensibilisation d'autres refuges en Wallonie ?

D'autres expériences similaires ont-elles déjà été menées en Wallonie ?



## **Philippe Dodrimont sur les commerces de chiens menacés en Wallonie**

Les éleveurs commerçants de chiens wallons sont aux abois. En effet, est-il exact que vous comptez modifier la réglementation relative aux éleveurs commerçants de chiens ?

Le nombre de races à élever sera-t-il limité ? Quel sort sera réservé aux chiens « en surplus » ?

Limiter le nombre de races canines ne risque-t-il pas de mettre à mal la pérennité même de l'activité commerciale ?

Combien d'éleveurs commerçants sont concernés en Wallonie ?

Quelles sont les grandes lignes de la réforme de l'élevage canin ?

Avez-vous un calendrier à me communiquer ?

Des rencontres avec le secteur ont-elles déjà été organisées ? Puis-je en avoir un retour ? Dans la négative, comptez-vous le consulter ?

Si les éleveurs des pays de l'Est sont contrôlés par le bien-être animal, certains chiots arriveraient à la vente chez nous, bien trop jeunes pour être séparés de leur mère. Comment espérez-vous maîtriser cette problématique ?

## **Philippe Dodrimont sur le transport intensif d'animaux vivants**

Il est une fois encore question ici du bien-être animal au travers du transport d'animaux vivants à des fins commerciales au départ de l'Union européenne. Notre pays exporte des animaux d'élevage vivants vers 111 pays différents. Les derniers chiffres d'Eurostat révèlent que la Belgique en a exporté 4.200 tonnes en 2015. A cela s'ajoutent les 1470 tonnes qu'elle a importées l'an passé.

Rappelons que l'essentiel de ce transport se fait par route, puis dans une moindre mesure par voie maritime et faiblement par les airs.

Les contrôles menés par diverses associations depuis 2010 assurent que 70% des transports d'animaux vivants inspectés entre l'Europe et des pays tiers ne respectent pas la législation européenne.

Disposez-vous des mêmes constats ? Est-il exact que la majorité des contrôles réalisés ne respectent pas la législation européenne ? Qu'en est-il chez nous en Wallonie ? Le bien-être animal dans ces transports s'aggrave-t-il d'année en année ? Comment lutter contre cette problématique ?

On parle de maladies, de blessures, de surpopulation dans les camions ou encore de déshydratation liées à ce transport d'animaux vivants.

Quelles mesures pourriez-vous mettre en place pour contrer ces souffrances animales ?

Qui s'occupent en Wallonie de contrôler les transports d'animaux vivants ? A quelle fréquence ? Quelles sont les sanctions ? A qui incombent-elles ? Quels sont les animaux qui souffrent plus spécifiquement ?

## **Philippe Dodrimont sur la maltraitance de moutons découverte à Auvelais**

Le 13 avril dernier, la SPA de Charleroi est intervenu dans une propriété d'Auvelais où vivait un troupeau de moutons dans des conditions exécrales. Le service d'inspection a saisi 24 moutons et 10 agneaux. Sept cadavres ont été découverts et trois autres bêtes agonisantes ont dû être euthanasiées.

Quel sort sera réservé aux animaux saisis ? Quelle fut la sanction administrée au propriétaire ?

De manière plus générale, dans le cadre de la maltraitance animale, quels sont les animaux davantage victimes de comportements inacceptables de l'homme ?

Quand des animaux saisis sont placés dans une autre propriété, quelles sont les mesures de contrôles prises pour s'assurer de leur bien-être ?

Je me doute que les refuges sont évidemment largement sollicités, mais quelle est la proportion de propriétaires privés qui adoptent des animaux saisis ?

## **Philippe Dodrimont sur la multiplication des cas de maltraitance animale en Wallonie**

Hasard ou conséquence de la mise en place de l'Unité du Bien-être animal, force est de constater que les cas de maltraitance animale semblent se multiplier en Wallonie. Ces faits sont également davantage relatés dans la presse, ce qui conduit directement à une plus grande visibilité et peut-être indirectement une sensibilisation de la population.

Dernièrement, l'asbl Sans collier a découvert dans une habitation de Villers-la Ville, 19 chats maltraités et une dizaine de cadavres. Le propriétaire a avoué avoir empoisonné et noyé une centaine d'autres.

Que risque l'auteur des faits ? Un procès-verbal a été dressé, mais l'asbl craint que le dossier soit classé sans suite par le parquet, comme beaucoup de cas de dossiers de maltraitance animale.

Que comptez-vous entreprendre pour sensibiliser le monde judiciaire à cette problématique ?

A quoi doit-on cette hausse de cas de maltraitance ? Est-ce leur médiatisation ? Mise à part la dénonciation, quels sont les outils existants pour permettre de découvrir ces agissements malveillants ?

## **Philippe Dodrimont sur l'accueil d'animaux abandonnés au sein des forces de police**

Les policiers de la zone Midi à Bruxelles vivent une situation ubuesque dans le cadre du bien-être animal. Certains agents se voient contraints de reprendre des animaux à leur domicile afin de trouver un nouveau propriétaire.

En cause : des factures impayées par la zone de police à l'asbl Vetas qui se charge habituellement de chercher les animaux abandonnés dans les différents commissariats.

Conséquences : les animaux retrouvent leur propriétaire ou un nouveau, d'autres sont relâchés dans la nature sans compter sur le dévouement des policiers et de leur famille pour s'occuper provisoirement de ces bêtes abandonnées et parfois blessées.

Comment cela se passe en Wallonie ? L'asbl Vetas collabore-t-elle avec les zones de police wallonnes ? Existe-t-il une autre asbl active en Wallonie ? De telles situations ont-elles déjà été constatées en Wallonie ? Est-il courant pour un commissariat d'accueil provisoirement des animaux abandonnés ? Comment s'organise le transit des animaux abandonnés recueillis ?

## **Philippe Dodrimont sur la réduction de la superficie des logements en Wallonie**

Vu le coût élevé de l'immobilier en Wallonie, les candidats acquéreurs tendent à solliciter des logements plus petits. De son côté, la Fédération des promoteurs immobiliers se plaint que certaines communes imposent des normes minimales qui ne correspondent pas toujours aux besoins du marché.

En Belgique, un appartement neuf a en moyenne, une superficie de 85 m<sup>2</sup>, contre 65 m<sup>2</sup> en France ou aux Pays-Bas. Si on assistait à une réduction de 10%, nous serions toujours à 75 m<sup>2</sup>.

Existe-t-il des règles particulières en matière de superficies de logements ? Bien que les communes doivent conserver leur autonomie de gestion, ne pourrait-on pas imaginer une règle uniforme applicable à toutes les communes wallonnes ?

Il semblerait que 20% des jeunes ou personnes habitant seule n'obtiennent pas de prêt afin d'acquérir un logement neuf, les prix étant trop élevés. Réduire la superficie d'un appartement moyen d'au moins 10% ou d'un nombre plus ou moins équivalent de mètres carrés pourrait être une piste envisageable. La construction reviendrait moins cher et donc le prix de vente également.

On sait que les Begles, les Wallons ont une brique dans le ventre, qu'en parallèle une autre problématique est concernée, à savoir la pénurie de logements sociaux, êtes-vous favorable à cette solution évoquée ci-dessus ?

Comptez-vous assouplir les règles en la matière ?

## **Magali Dock sur le rôle de la « ludification » dans le comportement écologique**

De nombreuses initiatives écologiques ont lieu en Europe, et certaines d'entre elles méritent que l'on s'y attarde et même que l'on s'en inspire. En effet, afin de s'assurer que les déchets parviennent à atterrir dans leurs poubelles, un parc d'attractions néerlandais a mis au point des poubelles parlantes qui appellent et incitent les visiteurs à mettre leurs déchets dans celles-ci. En plus de cela, celles-ci sont construites de telle manière qu'elles ressemblent par exemple à un personnage dont la bouche fait office d'entrée dans la poubelle. Egalement, une initiative danoise incite les automobilistes à lancer leurs canettes vides dans des filets géants à la fin de bretelles d'autoroutes, les titillant sur leur talent au lancer.

Monsieur le Ministre, ces initiatives peuvent être très positives si elles sont bien construites. Où en est le développement de ce type d'initiatives ludiques en Wallonie ? Allez-vous inciter nos parcs de loisirs wallons à s'équiper de ce type de poubelles fréquentées par les enfants en bas-âge ? Etes-vous prêt à installer de grands filets à la fin de certaines autoroutes et routes régionales relevant de votre compétence ? Avez-vous d'autres projets de ce type à l'esprit ?

## **Yves Evrard sur les enveloppes plastiques de certains envois postaux.**

De nombreux envois postaux, pour la plupart publicitaires, sont mis sous blister et déposés dans les boîtes aux lettres. Si l'utilité d'une telle présentation ne semble pas toujours nécessaire, elle pose problème lorsque, lors du tri des déchets, il est demandé voire obligatoire de séparer le papier du plastique. Bon nombre de personnes n'en prennent pas la peine ce qui amène inévitablement un travail supplémentaire lors du tri final des déchets.

Alors que vous avez adopté un décret visant à faire disparaître les sacs plastiques des magasins, n'est-il pas interpellant de constater que les emballages blister eux sont toujours bien utilisés.

Les emballages plastiques utilisés notamment dans les envois publicitaires vont-ils également faire l'objet d'une interdiction à court, moyen ou long terme ?

Avez-vous pris des initiatives dans ce sens ? Si oui, quelles sont-elles ?

Des contacts ont-ils été pris avec les entreprises actives dans ce secteur pour tenter de diminuer l'usage du plastique dans les emballages ?



## **Philippe Dodrimont sur les pigeons antipollution en Wallonie**

Londres est une des villes les plus polluées au monde : 9500 décès par an seraient imputés à l'air. Afin de mesurer la qualité de l'air dans les quartiers, les autorités londoniennes ont démarré un projet particulier via une start-up française : des pigeons harnachés de capteurs et d'un GPS survolent Londres pour mesurer la qualité de l'air et le niveau de pollution.

Les Londoniens peuvent également via une application, se tenir informés de l'avancée du projet. Une carte précise par ailleurs les quartiers les plus pollués.

Avez-vous eu vent de cette initiative ? A-t-elle déjà été expérimentée notamment en France, d'où elle a pris naissance ?

Pourriez-vous expérimenter chez nous en Wallonie la collaboration avec ces pigeons antipollution ? Disposez-vous d'une estimation du coût d'un tel projet ?

Quelles sont les zones en Wallonie où la qualité de l'air laisse à désirer? Quelle est l'évolution sur ces cinq dernières années ? Quels sont les facteurs principaux de cette pollution de l'air ?

## **Philippe Dodrimont sur la mise en place d'un cadre législatif cohérent pour la gestion des déchets pour le secteur de la construction**

L'arrêté du Gouvernement wallon du 14 juin 2001 encourage la valorisation des produits issus des activités de recyclage des déchets issus du secteur de la construction. Cependant, d'après le secteur, cette législation environnementale est complexe, trop contraignante et permet des interprétations contradictoires notamment par les différents services de la DGO3.

Si des filières de valorisation innovantes se sont développées, toutefois il manque des sites de versage pour les terres déblais et les recyclés dans les travaux de construction sont sous-utilisés.

Vous avez entamé mi 2015, une réforme de la législation relative à la valorisation des terres issus des chantiers de voirie et des zones industrielles en parallèle à une refonte de la législation relative à la gestion des sols pour améliorer le cadre juridique encadrant les remblais en Wallonie.

Où en êtes-vous dans vos démarches ? Que comptez-vous faire pour améliorer le cadre législatif ? Peut-on espérer une évolution pragmatique de la réglementation environnementale ? L'administration sera-t-elle réorganisée ? De mêmes que les procédures ? Va-t-on tendre par cette réforme, à une interprétation claire et sans équivoque des prescriptions environnementales à respecter dans le cadre de la valorisation des déchets issus des activités du secteur de la construction ?

Des rencontres avec le secteur de la construction sont-elles programmées ?

## **Jenny Baltus-Möres sur les périodes d'épandage de l'engrais**

Les périodes durant lesquelles l'épandage est autorisé dépendent du type d'engrais utilisé, de la localisation de la parcelle (en zone vulnérable ou non) et de sa destination (terre arable ou prairie).

Malheureusement ces périodes ne sont pas assez flexibles. Par exemple le mois d'octobre à janvier sont des zones rouges pour l'épandage, car c'est une période de gel.

Mais comme vous avez pu le constater cette année le gel est venu plus tard et nous avons encore eu du gel en février et même en mars.

C'est pourquoi je veux attirer l'attention de Monsieur le Ministre à un modèle qui est mis en œuvre en Allemagne. Ce système permet aux agriculteurs de choisir eux-mêmes la bonne période d'épandage sous certaines balises bien évidemment. Connaissez-vous et que pensez-vous de ce modèle ?

Que pensez-vous de l'idée d'élargir les délais d'épandage de 15 jours de plus au mois de septembre ?

**Olivier Maroy sur les retombées théoriques du tri des déchets en entreprises et la mise en applications de l'arrêté.**

Monsieur le Ministre, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, la seconde phase de l'arrêté du gouvernement wallon du 5 mars 2015 instaurant l'obligation de trier les déchets en entreprise est d'application.

Comme je vous le confirmais l'année passée, je suis plutôt d'accord avec votre politique qui sera dans un premier temps axée sur la sensibilisation plutôt que les contrôles et la répression.

Nos entreprises produisent énormément de déchets. On estime que 60 % des entreprises pratiquent déjà le tri sélectif. Qu'en serait-il au niveau des quantités si l'on prend comme hypothèse que 100 % des entreprises trieraient parfaitement leurs déchets ? Sur papier, quelle serait la différence de tonnage entre ce qui partait avant cette date au « tout-venant » et ce qui part aux centres de tri ? Je suppose que la différence sur papier est énorme ?

Êtes-vous déjà en possession de certains chiffres ? Comment se passe la transition ? Quels sont les feed-back des intermédiaires ? Enfin, de quelle durée sera la période de transition durant laquelle les contrôleurs se montreront plus compréhensifs ?

## **Olivier Maroy sur la participation des enfants à la sensibilisation des déchets.**

L'initiative pourrait sembler anecdotique, mais à y réfléchir de plus près, je trouve l'idée très heureuse. Les enfants de Villers-la-Ville ont décidé de confectionner et placer des boîtes à chewing-gum.

Le but est de réduire ces déchets qui jonchent les trottoirs et qui mettent plusieurs années à disparaître. Je trouve cette idée heureuse pour deux raisons :

- 1) D'abord cette idée vient des enfants eux-mêmes. Il y a une implication de la nouvelle génération sur la problématique des déchets et sur la lutte contre les comportements inciviques. Lorsque le signal vient des enfants eux-mêmes, je suppose que l'effet de sensibilisation pour les pollueurs est démultiplié.
- 2) Ensuite parce que la confection de ces boîtes permet vraiment d'avoir un impact réel sur le phénomène. On en trouve à l'entrée des écoles, près du complexe sportif, à l'administration communale... L'échevine de la jeunesse explique que ça fonctionne et que les gens « ont déjà commencé à utiliser le service »...
- 3) Aussi, parce que le coût de fabrication a probablement été quasi nul. Il n'y a pas de commande à une entreprise, c'est un travail collectif.
- 4) Enfin, il y a quelque chose de pédagogique derrière cette initiative. Les enfants ont passé du temps à construire ces boîtes et l'on peut être sûr que non seulement les enfants concernés par cette construction ont été sensibilisés, mais aussi leurs camarades de classe et les parents.

Monsieur le Ministre, ce type de projet est-il limité à cette commune ? Quels sont les projets permettant aux enfants de laisser une réelle empreinte dans nos espaces publics pour lutter contre les déchets ? N'y a-t-il pas dans nos écoles une belle opportunité d'œuvrer dans la pédagogie, la sensibilisation et la mise en place de projets concrets comme celui-ci ?

## **Laetitia BROGNIEZ sur l'organisation de la formation et de l'examen en vue d'obtenir la phytolice**

Pour rappel, depuis le 25 novembre dernier, toute personne souhaitant acheter, utiliser, stocker ou vendre professionnellement des PPP doit posséder une phytolice. Si, pendant la période transitoire, il était possible de faire valoir son expérience, le demandeur doit à présent prouver ses connaissances via un diplôme récent (6 ans au maximum) ou la réussite d'un examen faisant suite ou non à une formation initiale. Il incombe aux régions d'organiser cette formation et l'examen. Mais la Région wallonne a pris du retard et ni la formation, ni l'examen ne sont organisés.

Outre la formation initiale, il est aussi important que la formation continue soit mise en place rapidement et ceci, afin que le renouvellement des licences puisse se dérouler le plus efficacement possible et sans retard. Egalement pour permettre aux personnes ayant un diplôme ou un certificat de plus de 6 ans d'obtenir la licence.

Selon les dernières informations, l'arrêté du Gouvernement et l'arrêté ministériel relatifs à l'organisation des formations et des examens allaient être finalisés. Qu'en est-il ? Quand vont-ils être adoptés ? Quand les 1ères formations vont pouvoir être organisées ? Mais aussi, et surtout, quand les demandeurs en attente pourront-ils passer l'examen ?